



## COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

Séance restreinte du mardi 07 novembre 2017 à 18h30  
Organisée au siège de l'antenne de Saint-Etienne du Rouvray

### PROCÈS-VERBAL n° 05

**Étaient présents** : MM. Antoine LECHEVALIER (Président) , Jacques MARIE, Patrice Grenet, Gilbert NOUET.

#### **RECOURS**

Les décisions ci-après de la Commission Régionale du Football d'Entreprise sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

§§§

#### **ADOPTION DU PROCES VERBAL**

Le PV de la réunion du 17 octobre 2017 est adopté.

§§§

#### **HOMOLOGATION DES MATCHS DU 14 OCTOBRE 2017**

##### **Championnat Régional 1 : journée 04**

5 matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.  
5 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

##### **Championnat Régional 2 : journée 04**

8 matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.  
6 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

#### **HOMOLOGATION DES MATCHS DU 21 OCTOBRE 2017**

##### **Championnat Régional 1 : journée 05**

5 matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.  
5 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

##### **Championnat Régional 2 : journée 05**

AS DRESSER RAND / AS CARNAUD  
Forfait déclaré de l'équipe AS CARNAUD.

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN  
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY



La Commission, jugeant, en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait à l'équipe AS CARNAUD, pour en faire bénéficier AS DRESSER RAND sur le score de 3 buts à 0 ;
- procède au retrait de 1 point au classement du championnat de l'équipe AS CARNAUD ;
- Inflige une amende de 68 € à l'AS CARNAUD.

Les 7 autres matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.  
6 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

### **HOMOLOGATION DES MATCHS DU 28 OCTOBRE 2017**

#### **Championnat Régional 1 : journée 06**

APCHS ROUVRAY SOTTEVILLE / APTAR SPORT LE VAUDREUIL

Le match est reporté au samedi 11 novembre 2017.

Les 4 autres matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.  
3 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

#### **Championnat Régional 2 : journée 06**

8 matchs joués sont homologués sur le score acquis sur le terrain.  
6 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

### **COUPE DE NORMANDIE**

Le tirage au sort du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de Normandie aura lieu le jeudi 23 octobre 2017 à 18h30, au siège de la Ligue de Football de Normandie à Saint Etienne du Rouvray.

Les matchs auront lieu le samedi 09 décembre 2017 à 14h30.

Le Président,



Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,



Jacques MARIE